

## INFORMATION

### VALIDATION DES ACQUIS PAR EXPERIENCE



#### LA V.A.E. c'est quoi ?

La Validation des Acquis de l'Expérience est une démarche volontaire qui vous permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, sans retour en formation, par reconnaissance des activités salariés, non salariés ou bénévoles du candidat.

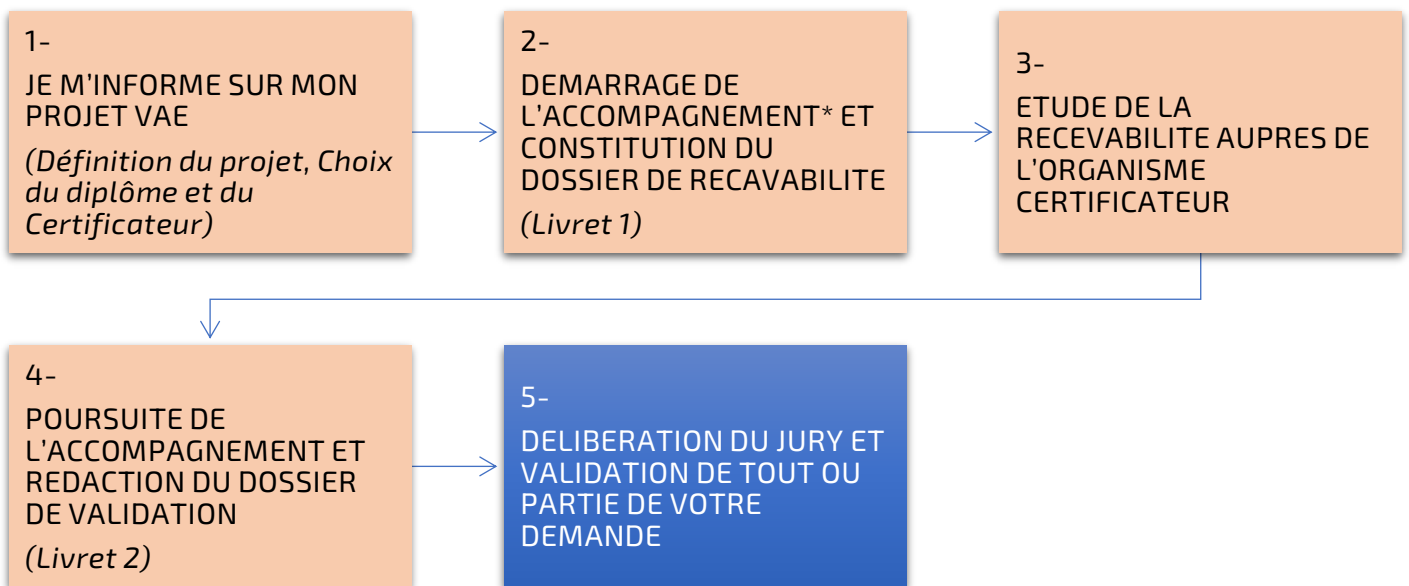
1/4

Cette expérience professionnelle est VÉRIFIÉE, ÉVALUÉE et VALIDÉE afin de vous délivrer un diplôme de la même valeur que celui obtenu par formation.

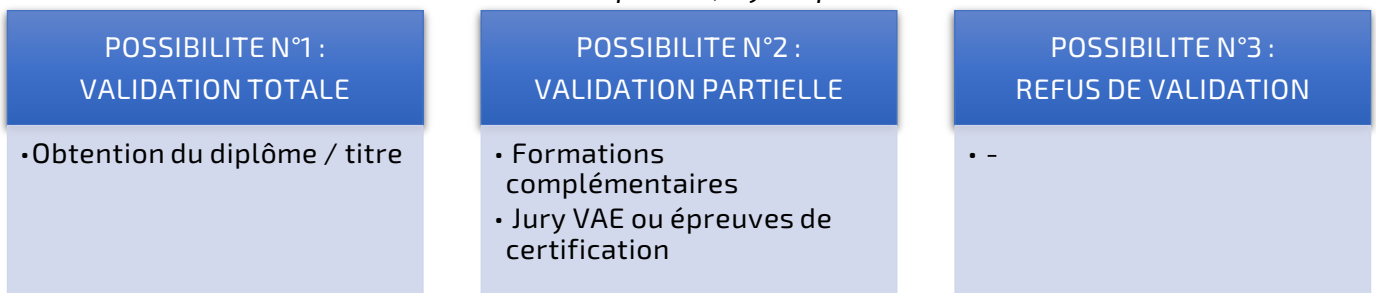
(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R10282>)



#### LES ETAPES DE LA V.A.E.



A l'issue de l'étape « 5 », il y a 3 possibilités :



#### CFPPA FORMA'TERRA

 165 Route de Mafate - CS 91037  
 97 864 SAINT-PAUL Cedex  
 02 62 45 92 92  
 cfppa@formaterra.re  
 <https://formaterra.re/>

Suivez nous :



\* Des séances individuelles sont proposées au cours desquelles l'accompagnateur guide, explique, explicite les attendus du Livret 2 et du passage en jury.

Celui-ci s'engage sur un appui méthodologique et non sur le résultat de la validation

L'accompagnement alterne des phases d'entretien avec l'accompagnateur et de travail personnel.

En aucun cas, l'accompagnement ne consistera à rédiger le dossier VAE à la place du candidat.

## LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENTS

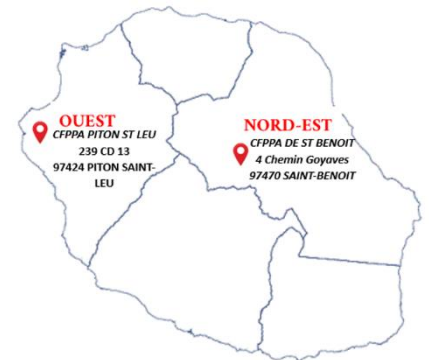
Durée de l'accompagnement : En moyenne 12h d'accompagnement (par rendez-vous de 2H), jusqu'à 21H (sauf public en situation de handicap *qui peut bénéficier de plus d'heures d'accompagnement*)

Prérequis du démarrage de l'accompagnement : Être recevable

### CONDITIONS DE RECEVABILITE

Définies par la DAAF.

### OU SE PASSE L'ACCOMPAGNEMENT ?



## LE PUBLIC CIBLE



Toute personne qui a été dans la vie active au moins 1 an dans le domaine correspondant au diplôme / titre visé. Exemple : agriculture, paysagisme, environnement ...

## TARIFICATION ET FINANCEMENTS



**75 € / H** soit Soixante-quinze euros par heure

France Travail	Se rapprocher votre Conseiller(ère) France Travail
VIVEA	Pour les publics issus du secteur agricole : employeur, salarié, conjoint collaborateur ...
CPF	Via la plateforme moncompteformation.gouv.fr
Autofinancement	Convention de financement à définir avec le centre de formation
Autres	Ex. : opérateurs de compétences, entreprises...

### CFPPA FORMA'TERRA

 165 Route de Mafate - CS 91037  
 97 864 SAINT-PAUL Cedex  
 02 62 45 92 92  
 cfppa@formaterra.re  
 <https://formaterra.re/>

Suivez nous :



## LES DEMARCHES DU DEMANDEURS AUPRES DE FORMA'TERRA



1	2	3	4
Lors de la prise de contact du demandeur auprès du centre, le CFPPA envoie : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de contact</li> <li>- Plaquette d'information</li> <li>- Questionnaire de positionnement</li> </ul>	Le demandeur renvoie : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche contact remplie</li> <li>- CV</li> </ul>	Démarches à effectuer par le demandeur directement auprès de la DAAF pour remplissage et envoi	Le demandeur reprend contact auprès du CFPPA dès réception de la notification de recevabilité de la DAAF
Délais de réponse du CFPPA : 8 jours ouvrés	Délais de réponse du CFPPA pour pré-positionnement préalable : Maximum 3 mois <i>* selon le calendrier prévisionnel des jurys</i>  => Identification du diplôme, Renseignements sur le livret 1, transmission des documents (RNCP, notice, référentiels...)	-	Proposition d'un devis et volume prévisionnel d'accompagnement  Identification du mode de financement et acceptation  Mise en place d'un calendrier d'accompagnement  Signature de la convention d'accompagnement  Accompagnement jusqu'au passage en jury*

3/4

\* Après le passage en jury, si pas de validation ou validation partielle : bilan des conclusions du jury et possibilité de reprendre un accompagnement à la demande du stagiaire

**CFPPA FORMA'TERRA**

 165 Route de Mafate - CS 91037  
 97 864 SAINT-PAUL Cedex  
 02 62 45 92 92  
 cfppa@formaterra.re  
 <https://formaterra.re/>

Suivez nous :



Exemple de diplômes :

Domaine agricole : BP Responsable d'une entreprise agricole ou BP responsable de production légumière, fruitière, florale et légumière ; BPA Travaux de la production animale, BPA Travaux des productions horticoles, BTS DARC...

Domaine environnement : BTS GPN ...

Domaine paysagisme : CAPA jardinier paysagiste...

Domaine commercial : BTSA Technico-commercial...

(<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire>)

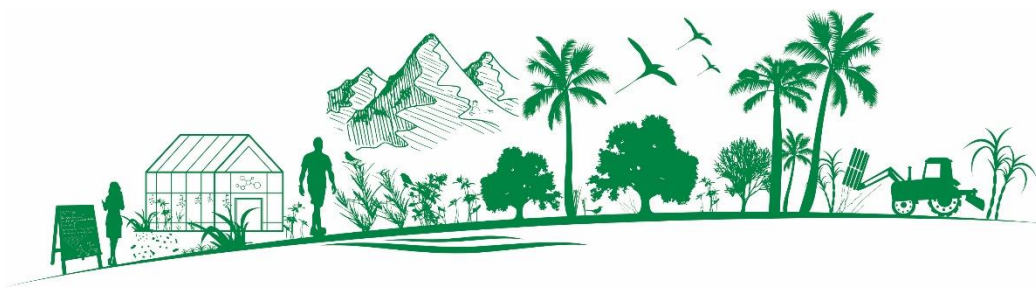
4/4

L'EVALUATION

- Dossier à rédiger conformément aux attendus du référentiel du diplôme / titre visé.
- Vérification par le jury de l'adéquation des compétences démontrées par le demandeur avec celles exigées par le référentiel du diplôme / titre visé.

LES CONTACTS

Centre de formation	Référents (tes) pédagogiques	Référent(e) Handicap	DAAF Réunion
CFPPA Forma 'Terra 0262 45 92 92 <a href="https://formaterra.re">https://formaterra.re</a>  Nos sites : Saint-Paul Piton Saint-Leu Saint-Benoît	VAE PAROT Manuela  RAE GUTTIEREZ Aurélie	BASUYAU Dominique	Tél 02 62 30 89 47 Courriel : <a href="mailto:vae.daa974@agriculture.gouv.fr">vae.daa974@agriculture.gouv.fr</a>



Plaquette mise à jour : Juin 2024

**CFPPA FORMA'TERRA**

 165 Route de Mafate - CS 91037  
 97 864 SAINT-PAUL Cedex  
 02 62 45 92 92  
 [cfppa@formaterra.re](mailto:cfppa@formaterra.re)  
 <https://formaterra.re/>

Suivez nous :

